

Paris, le 14 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Manifeste Inclusion enclenche une nouvelle dynamique**

Créée en novembre 2019 à l’issue de la mission confiée par Sophie CLUZEL, Secrétaire d’Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes Handicapées, à Jean-Pierre LETARTRE, Président de Entreprises et Cité et ancien Président d’EY, et Christian SANCHEZ, Conseiller Social de LVMH, le **Manifeste pour l’inclusion des personnes handicapées dans la vie économique** - *le Manifeste Inclusion* - rassemble aujourd’hui plus de 130 signataires.

À travers ce Manifeste, les dirigeants d’entreprises s’engagent à mettre en œuvre des politiques volontaristes sur une dizaine d’axes structurants, de la collaboration avec l’Education Nationale et les établissements d’enseignement pour faciliter l’insertion et l’évolution des jeunes en situation de handicap dans le monde du travail, jusqu’à l’engagement de collaborations novatrices avec les secteurs adaptés et protégés, l’évolution des modes de recrutement ou l’intégration de l’accessibilité numérique dans les schémas directeurs informatiques.

Ayant la volonté d’amplifier la mobilisation des entreprises et d’apporter également des outils pragmatiques aux entreprises engagées autour de cet enjeu, **les signataires se sont organisés en association depuis mars 2021** et se dotent d’une structure opérationnelle dirigée par Julie Feniger.

**Le comité de pilotage du** **#ManifesteInclusion** est composé des entreprises suivantes : Engie, Total, LVMH, The Adecco Group, Dentsu, Arpejeh, Groupe Les Echos – Le Parisien.

**Selon Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre en charge des Personnes Handicapées,** «**en 2021 il est toujours nécessaire de faire évoluer le regard porté sur le handicap en entreprise. Les dirigeants ont besoin en parallèle de partager entre pairs et d’échanger sur leurs pratiques. Raison pour laquelle je me réjouis de voir le Manifeste, dont j’ai initié la création, se structurer pour prendre une nouvelle dimension. »**

**Des groupes de travail** sont d’ores et déjà à l’œuvre pour communiquer sur **les nouveaux outils d’accessibilité numérique**, diffuser **des pratiques innovantes en matière d’emploi**, développer **des outils de management de la politique handicap à l’intention des dirigeants** ou provoquer de **nouvelles collaborations avec le monde de l’Education**.

Ces groupes de travail sont animés par les sociétés membres du Comité de pilotage du #ManifesteInclusion.

Le mode d’action qui a déjà été mis en œuvre l’an dernier est plébiscité :

* **Bâtir des rencontres thématiques** afin de faire connaitre les outils, les méthodes, les intervenants, les dispositifs permettant d’agir de manière concrète
* **Faciliter les échanges d’expériences entre entreprises** afin de diffuser les expériences innovantes, mettre en place des plateformes dédiées
* **Organiser des rencontres entre les décideurs, les acteurs engagés et le Secrétariat d’Etat en charge des personnes handicapées**

**Pour Jean-Pierre Letartre, Président d’Entreprises et Cités et Co-président du Manifeste Inclusion,** « les entreprises signataires sont convaincues que la performance sur la durée s’appuie sur la diversité des équipes. Le handicap est une différence qui apporte une contribution positive pour les équipes. Osons leur inclusion ! ”

**Selon Christian Sanchez, co-président du Manifeste Inclusion** et au nom du comité de pilotage, « l’ampleur de la mobilisation des entreprises autour du Manifeste et la volonté affirmée de leurs dirigeants pour qu’elles constituent une force de proposition et un lieu d’innovation au service de l’accueil et du développement des personnes en situation de handicap en leur sein, et de manière plus générale dans le tissu économique, est un atout majeur. À travers ces actions, c’est une société plus ouverte, plus diverse, plus soudée et donc plus forte qui se dessine. C’est par cette convergence avec l’action des pouvoirs publics que se développera la société inclusive à laquelle nous aspirons tous. »

**Pour Augustin de Romanet, Président-directeur général d’ADP**, « inclure des personnes handicapées dans l’entreprise est non seulement important pour insérer ces personnes mais est aussi une source de grande richesse pour les salariés qui les intègrent dans leurs équipes et qui en tirent fierté et approche renouvelée de leurs activités. Pour cela nous soutenons le Manifeste de l’entreprise inclusive »

Dans cet esprit **un Trophée de l’Entreprise Inclusive est créé**. Il a vocation à valoriser et faire partager les pratiques innovantes des entreprises afin de favoriser leur diffusion.

**5 catégories de Trophées** seront ainsi distinguées :

* L’inclusion des jeunes
* L’innovation en matière de recrutement
* Les collaborations innovantes avec le secteur adapté et protégé
* Le maintien dans l’emploi
* Le coup de cœur du jury

**Ces Trophées seront décernés à l’occasion de l’Inclusiv’Day du 3 juin**, organisé par le Groupe Les Échos - Le Parisien, partenaire du #ManifesteInclusion depuis sa création.

Par ailleurs et pour rappel, le gouvernement a mis en place des mesures tant incitatives telle l’aide au **recrutement de 4000 euros à l’occasion d’un CDI ou d’un CDD de plus de 3 mois dans le cadre du plan #France Relance**, que structurelles comme **le déploiement du job coaching /emploi accompagné** pour mieux accompagner l’employeur face à des situations de handicap qu’il peut avoir parfois du mal à appréhender.

**RAPPEL DES 10 ENGAGEMENTS DU MANIFESTE INCLUSION :**

1. L’accueil des élèves handicapés dans nos entreprises, dès le stage de 3ème, pour leur permettre d’imaginer clairement un futur professionnel et d’orienter leurs études.
2. L’accès des élèves et étudiants handicapés au monde de l’entreprise notamment par la voie de l’apprentissage, de l’alternance et du stage en entreprise.
3. L’accès à l’entretien de recrutement pour toute candidature de personnes handicapées ayant le profil et les compétences pour tous les postes disponibles.
4. La mise en œuvre régulière d’actions internes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations à l’égard des personnes handicapées.
5. La mobilisation de tout nouveau collaborateur autour des enjeux du handicap en entreprise lors de son accueil et de son parcours d’intégration.
6. L’optimisation de l’accès aux outils d’entreprise, notamment numériques, aux personnes en situation de handicap.
7. L’intégration de « l’accessibilité numérique » dans la conception des schémas directeurs des systèmes d’informations, et le développement des solutions numériques.
8. Le développement des engagements économiques avec les Entreprises Adaptées, les Etablissements Spécialisés d’Aide par le Travail et les Travailleurs Indépendants Handicapés dans le but de leur confier des commandes et des missions de sous-traitance répondant à nos exigences de qualité.
9. Le développement de passerelles avec les entreprises adaptées et ESAT afin de permettre l’intégration de personnes handicapées dans toutes les entreprises.
10. L’intégration de critères sociaux relatifs au handicap et à l’inclusion dans les appels d’offre et les prérequis pour y souscrire, afin d’engager l’ensemble de nos partenaires dans cette approche inclusive.

**Les entreprises signataires du Manifeste Inclusion (à date du 14 avril 2021)**

ACCOR, THE ADECCO GROUP, ADEO, AIR FRANCE, AKKA TECHNOLOGIES, ALTICE FRANCE, AMAZON FRANCE LOGISTIQUE, AMUNDI, AON, ARKEMA, ASSYSTEM, ATOS, AUCHAN RETAIL, AUSTRALIE, AVIVA, BANQUE BPE, BAYER, BNP PARIBAS, BOUYGUES, BPIFRANCE, CAFE JOYEUX, CAPGEMINI, CARREFOUR, CDISCOUNT, CEGOS, CGI, COVEA, CREDIT AGRICOLE, DECATHLON, DELOITTE, DENTSU, DOCTOLIB, ECONOCOM, EDF, ELIOR, EMOVA GROUP, ENGIE, ESSEC BUSINESS SCHOOL, EXPLEO, EY, FINANCIERE HERVE, FNCA, FONCIA, FONDATION ENTREPRENDRE, FRANCE TELEVISIONS, GENERALI, GRDF, GROUPAMA, GROUPE ADP, GROUPE ARES, GROUPE BPCE, GROUPE CASINO, GROUPE CRIT, GROUPE LES ECHOS - LE PARISIEN, GROUPE PARTNAIRE, GROUPE ROCHER, GROUPE SOS, GROUPE TF1, HACHETTE LIVRE, HARMONIE MUTUELLE, HAVAS, IPSEN, JULES, KLESIA, L’OREAL, LA BANQUE POSTALE, LA FRANCAISE DES JEUX, LA GARANDERIE AVOCATS, LE GROUPE LA POSTE, LEGRAND, LEROY MERLIN, LVMH, MABEO INDUSTRIES, MACIF, MANITOU GROUP, MANPOWERGROUP, MANULOC, SEMMARIS, MEDEF, MICHELIN, MICROSOFT, MOLOTOV, MONOPRIX, NAVAL GROUP, NESTLE FRANCE, OFI ASSET MANAGEMENT, ONE POINT, ORANGE, ORANO, OUI CARE, PLASTIC OMNIUM, PRISM’EMPLOI, PSA GROUPE, PWC, RADIO FRANCE, RANDSTAD, RENAULT, REXEL FRANCE, RICOL & LASTEYRIE, RTE, SAFRAN, SALESFORCE, SAMSIC, SCHNEIDER ELECTRIC, SCOR SE, SIEMENS, SILL ENTREPRISES, SNCF, SOCIETE GENERALE, SOFINORD, SOPRA STERIA, STEF, STMICROELECTRONICS, SUEZ, SYNERGIE, TEREVA, THALES, THUASNE, TOTAL, U2P, UNIBAIL-RODAMCO-WESTFILED, UCANSS, VALEO, VEOLIA, VERLINGUE, VICAT, VINCI, WAVESTONE, WORLDLINE

|  |  |
| --- | --- |
| Contact presse Secrétariat d’Etat chargé des Personnes handicapées  [seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr) | Contact Manifeste Inclusion  Julie Feniger, Déléguée Générale  06 47 28 91 80  [jfeniger@manifesteinclusion.fr](mailto:jfeniger@manifesteinclusion.fr) |